

C'est donc le 5 novembre 1972, qu'eut lieu la première bénédiction de St-Hubert à Lahage. Cinquante ans et un jour plus tard, le comité des fêtes, digne successeur de l'Essor et du club des jeunes, et qui fêtera bientôt aussi ses cinquante ans, tient le flambeau de la tradition avec beaucoup de talent et d'énergie festive, dans la plus pure tradition de ce que représente une fête du village.

Derrière ce chiffre de cinq décennies, il y a la longévité bien sûr, mais il y a aussi la fidélité aux principes, à l'esprit du village, à la volonté de son animation pour en renforcer la cohésion sociale.

C'est un réel bonheur, d'année en année, de voir la qualité de vos organisations, le souci des détails, le soin de mettre toujours les petits plats dans les grands, et de donner au village de Lahage, à votre village, à notre village, une réputation de vrai terroir de Gaume, avec le bonheur de vivre ensemble, la mise en valeur de la richesse naturelle qui le contient, le sens de la cohésion et le sens aigu de la fête !

La bénédiction des animaux traduisait dans le passé l'espoir de les mettre à l'abri de la rage, aujourd'hui elle est la manifestation de notre attachement aux animaux qui accompagnent nos vies, nos loisirs, nos travaux, comme compagnons fidèles.

La présence des animaux est connue pour avoir comme effet de diminuer le stress, faire baisser la tension, le rythme cardiaque. Mais, c'est du côté émotionnel que les bénéfices sont les plus considérables. Grâce à leur compagnie, beaucoup sortent de grands chagrins et reprennent confiance. Bien sûr, l'animal n'a pas le pouvoir de guérir, mais il peut améliorer le quotidien, des enfants, des personnes âgées, des mal

voyants, des malades, il aide à la recherche des disparus, il aide à détecter les trafiquants, il aide à la sécurité, à la mobilité.

Vous avez donc raison de tenir la tradition et de l'accompagner de la sonnerie des trompes ou cors de chasse, instruments emblématiques de la vénerie à partir de Louis XV, après avoir été au moyen âge un instrument pour signaler le lever du jour, le repas, etc... Ce sont des moyens de communication à travers l'espace et le temps.

Vous réalisez, avec cet ensemble, le lien entre le passé et le présent, et vous donnez à ce moment une actualité qui fait plaisir à voir et à entendre.

Au nom du Collège et du conseil Communal, je vous souhaite un bel anniversaire et je vous fais en leur nom, l'invitation à participer le 16 décembre prochain, en délégation, à notre réception de fin d'année, au cours de laquelle vous sera remis le mérite communal, symbolique mais amical, signe de reconnaissance pour le maintien de ce beau moment de notre histoire collective.

Que vive la tradition de la St-Hubert de Lahage !

BP 6/11/2022